

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE SUD

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU 20 MARS 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt mars à quatorze heures, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Madame Rusmaeni SANMOHAMAT, Vice-Présidente.

Date de la convocation : Jeudi 13 mars 2025

Etaient présents :

Mme Rusmaeni SANMOHAMAT	Administratrice élue	Mme Dominique BAYOL	Administrateur nommée
Mme Marguerite FILIMOHAAU	Administratrice élue	Mme Patricia KOPIA	Administratrice nommée
Mme Nina Julie	Administratrice élue	M. Jean-Philippe LEROUX	Administrateur nommé
		M. Alain RAVUT	Administrateur nommé

Etaient absents :

<u>M.</u> Eddie LECOURIEUX			
Mme Sabrina WEDE	Administratrice élue	Mme Claude BERCIER	Administratrice nommée
M. Raphael TOFIL	Administrateur élu	M. Jean-Yves LEMENANT	Administrateur nommé
M. Jean-Irénée BOANO	Administrateur élu	Mme Aïcha TURI	Administratrice nommée
M. Pétélo SAO	Administrateur élu		



**formant la majorité des membres en exercice.**

\*\*\*\*

Administrateurs en exercice :	15
Administrateurs présents :	7
Nombre de votants :	0

Le quorum n'étant pas atteint, le conseil d'administration est à nouveau convoqué le lundi 24 mars 2025.

SUBDIVISION ADMINISTRATIVE SUD

CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

**EXTRAIT DU REGISTRE DE DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**  
**DU 24 MARS 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-quatre mars à quatorze heures, le Conseil d'Administration, légalement convoqué, s'est réuni sous la Présidence de Madame Rusmaeni SANMOHAMAT, Vice-Présidente.

Date de la convocation : Jeudi 20 mars 2025

Etaient présents :

Mme Rusmaeni SANMOHAMAT	Administratrice élue	M. Alain RAVUT	Administrateur nommé
Mme Sabrina WEDE	Administratrice élue	Mme Dominique BAYOL	Administrateur nommé
M. Pételo SAO	Administrateur élu		

Etaient absents :

<u>M. Eddie LECOURIEUX</u>			
Mme Marguerite FILIMOHAAU	Administratrice élue	Mme Claude BERCIER	Administrateur nommé
Mme Nina Julie	Administratrice élue	Mme Patricia KOPLA	Administratrice nommé
M. Raphael TOFILI	Administrateur élu	M. Jean-Yves LEMENANT	Administrateur nommé
M. Jean-Irénée BOANO	Administrateur élu	Mme Aïcha TURI	Administratrice nommé
		M. Jean-Philippe LEROUX	Administrateur nommé

**formant la majorité des membres en exercice.**

\*\*\*\*\*

Administrateurs en exercice :	15
Administrateurs présents :	5
Nombre de votants :	5



Le quorum n'ayant pas été atteint lors du conseil d'administration du 12 juin 2024, une nouvelle convocation a été adressés aux administrateurs. Comme stipulé à l'article R123-17 du code de l'action sociale et des familles, le conseil peut alors délibérer quel que soit le nombre de membres présents.

Mme Dominique BEGAUD, directrice du CCAS est désigné secrétaire de séance

N° d'ordre : 6

**DELIBERATION N°10/CCAS/25**  
**Portant acceptation de dons au profit du CCAS**

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Ville du Mont-Dore, réuni en séance le 24 MAR. 2025,

- Vu l'article R123-21 et R123-22 du code de l'Action Sociale et des Familles ;
- Vu la délibération n°18/CCAS/20 portant délégation au Président de certaines compétences dévolues au Conseil d'Administration du 13 août 2020 ;
- Vu la délibération n°19/CCAS/220 portant adoption du règlement intérieur du Conseil d'Administration du CCAS du 27 août 2020 ;
- Vu l'article L123-8 du code de l'action sociale et des familles, modifié par Loi n°2002-2 du 2 janvier 2002 - art. 78 JORF 3 janvier 2002 ;
- Vu l'article R123-25 du code de l'action sociale et des familles ;

Après en avoir délibéré,

**DECIDE :**

**Article 1 :** Il est proposé au conseil d'administration d'accepter les dons ci-dessous au profit du CCAS :

DATE	DONATEUR	NATURE DU DON
12/02/2025	Croix rouge Française Délégation de Nouvelle- Calédonie	70 colis alimentaires 1198 kg
24/02/2025	Lions club delicosia	125 000 F en numéraire

**Article 2 :** La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de la Nouvelle-Calédonie dans un délai de deux mois à compter de sa notification ou de sa publication. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site Internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)

**Article 3 :** Le Président du CCAS, est chargé, de l'exécution de la présente délibération qui sera inscrite au registre des délibérations du CCAS, transmise à Madame la Commissaire Déléguée de la République pour la Province-Sud et publiée sous format électronique.

**DELIBERE EN CONSEIL D'ADMINISTRATION LE 24 MAR. 2025**

Le secrétaire de séance  
La directrice du CCAS



Dominique BEGAUD

Pour extrait conforme  
au registre des délibérations  
Pour le Président absent,  
la Vice-présidente



Rusmaeni SANMOHAMAT



Ampliations :  
Subdivision Administrative Sud  
CCAS (registre et affichage)



Le Président certifie que le présent acte  
ayant été transmis le 03/04/2025  
Au Commissaire Délégué  
Et notifié le 07/04/2025  
Et/ ou publié le 07/04/2025  
Est exécutoire de plein droit

Pour Ampliation  
La Directrice / directrice adjointe  
Prénom et nom Dominique BEGAUD  
